

Indice des Capacités de Base (ICB) et Indice d'Équité de Genre (IEG)

ICB

L'indice des Capacités de Base est un indice-résumé, développé par Social Watch¹, qui compare et répertorie les pays en fonction de leur progrès en matière de développement social. Il a été conçu comme un outil pratique de contrôle de l'évolution des indicateurs fondamentaux et dans le but d'établir des comparaisons à l'intérieur et entre les pays. L'ICB évalue la situation dans laquelle se trouvent les sociétés nationales par rapport à certaines capacités fondamentales minimales qui offrent des conditions de démarrage indispensables pour garantir aux personnes une qualité de vie adéquate.

L'indice identifie des situations de pauvreté à partir de trois variables : la survie jusqu'à l'âge de cinq ans, le pourcentage d'enfants qui terminent leurs études primaires et le pourcentage d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés. Ces indicateurs font état de différentes dimensions abordées par les objectifs de développement convenus internationalement (éducation, santé des enfants et santé sexuelle).

D'autre part, contrairement à d'autres indicateurs de pauvreté, comme ceux utilisés par la Banque Mondiale – qui prennent en compte le nombre de personnes vivant avec moins d'un ou deux dollars par jour – ou le classement développé par le PNUD basée sur l'Indice du Développement Humain – qui combine des chiffres de revenus et des indicateurs de santé et d'éducation –, l'ICB, basé sur la dernière information disponible pour chaque pays, est plus facile à élaborer et il peut être appliqué au niveau régional et municipal sans qu'il soit besoin d'entreprendre des enquêtes délicates dans les ménages comme c'est le cas pour les variables basées sur les revenus.

En n'utilisant pas le revenu comme un indicateur, l'ICB – suite à une définition de pauvreté basée sur le niveau de développement des capacités de la

personne et sur la possibilité plus ou moins grande de l'exercice et de la jouissance personnelle des droits de l'Homme – a montré son étroite corrélation avec la mesure d'autres capacités humaines relatives au développement social des pays.

Grâce à cet indicateur on peut assigner une valeur à chaque pays et, ensuite, le comparer aux autres ou évaluer sa propre évolution dans le temps. Les indicateurs de l'ICB atteignent leur valeur maximale quand toutes les femmes reçoivent lors de l'accouchement l'assistance de professionnels de la santé qualifiés, quand aucun enfant, garçon ou fille, n'abandonne l'école avant la fin du primaire et quand la mortalité des enfants se réduit au minimum possible, soit cinq morts de moins de cinq ans sur mille enfants nés vivants. Ces indicateurs s'associent étroitement aux capacités que les intégrants d'une société doivent avoir et qui se consolident mutuellement pour permettre un plus grand développement individuel et collectif. Ils se réfèrent en particulier aux capacités qui réussissent à intégrer les plus jeunes de leurs membres, renforçant ainsi le futur développement des pays.

Il convient de préciser qu'une valeur de l'ICB proche de 100 *n'implique pas nécessairement un niveau élevé* de développement social. Il signifie tout juste que le pays a atteint la couverture universelle quant aux *exigences essentielles minimum requises* pour pouvoir avancer vers un bien-être plus large. Il s'agit là d'un point de départ et non pas d'arrivée.

IEG

Social Watch a développé l'Indice d'Équité de Genre dans le but de rendre visibles et mesurables les situations d'inégalité entre les sexes, ainsi que leur évolution dans le temps pour les différents pays. L'IEG se base sur l'information disponible et comparable au niveau international et permet de positionner et de répertorier des pays en fonction d'une sélection d'indicateurs relatifs à l'inégalité entre les sexes dans les domaines de l'éducation, de la participation économique et de l'autonomisation.

L'IEG permet de comparer facilement les pays entre eux, à partir d'une lecture directe et déductive.

Pour assurer les moyens de mesure, des rapports de proportionnalité, ou des résultats liés au sexe qui permettent de déduire la structure des chances ayant trait à l'inégalité entre les sexes ont été établis.

L'indice mesure le fossé creusé entre les femmes et les hommes, pas leur bien-être. Ainsi, par exemple, un pays dans lequel les jeunes des deux sexes ont pareillement accès aux études universitaires reçoit une valeur 100 dans cette variable, et un pays dans lequel aussi bien les filles que les garçons se retrouvent dans l'impossibilité de terminer leurs études primaires atteindrait aussi la valeur 100. Ceci n'implique pas que la qualité de l'enseignement soit adéquate, juste que les filles ne souffrent pas d'inégalité de participation.

Cette méthode de calcul répond au besoin de refléter toute situation défavorable pour la femme. Pour cela, face à la présence d'un rapport proportionnel qui désavantage la femme vis-à-vis de l'homme, l'IEG est incapable d'atteindre sa valeur maximum (100 points). De sorte que la valeur finale atteinte dépend du degré d'inégalité négative pour les femmes dans un pays ou une région déterminée (en la reflétant de manière inversement proportionnelle : plus l'inégalité est grande, plus faible est la valeur, et vice-versa).

Indépendamment du fait qu'il existe des inégalités positives pour les femmes, aucun indicateur ne peut dépasser les 100 points (égalité parfaite dans la participation)². Cette caractéristique asymétrique fait en sorte que l'IEG ne peut et ne doit être lu comme un pourcentage de participation de la population en termes de rapports entre les sexes, puisque la participation proportionnelle peut être finalement très différente si dans un des indicateurs elle est favorable aux femmes. ■

1 L'ICB est né à partir de l'Indice de la Qualité de la Vie développé par l'organisation non gouvernementale Action for Economic Reforms-Philippines, dérivé de la Mesure de Pauvreté des Capacités proposée par le professeur Amartya Sen et popularisée par l'Indice du Développement Humain du PNUD.

2 On divise la participation relative des femmes dans une situation sociale déterminée (par exemple « professionnels universitaires », dimension Autonomisation) par la participation relative des hommes. Le résultat obtenu est multiplié par 100. Si la valeur obtenue est supérieure à 100 – quand la participation féminine est supérieure à la masculine – on prend 100 comme valeur pour éviter que des participations relatives favorables aux femmes dans des situations particulières ne cachent, dans la valeur finale de l'indice, des participations négatives dans d'autres situations.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ICB

Procédure 1. Le pays n'offre pas de données dans l'un des indicateurs de l'indice pour la période actuelle, mais en fournit pour la précédente. Pour calculer sa valeur actuelle d'ICB les données de l'indicateur ont été formalisées (en soustrayant la moyenne et en divisant par l'écart type), ensuite on a calculé la moyenne de ses valeurs positives et négatives pour former quatre catégories (meilleure situation, en dessus de la moyenne, en dessous de la moyenne et pire situation). On a placé le pays dans la catégorie correspondante conformément à la valeur de l'indicateur dans la période précédente et on lui a appliqué la moyenne de l'indicateur du groupe, maintenant sur la base des données de la période actuelle. C'est-à-dire que, pour cet indicateur, on le suppose en situation « moyenne » vers l'intérieur du groupe.

Procédure 2. Le pays n'offre pas de données dans au moins un des indicateurs de l'indice, ni pour la période actuelle, ni pour l'antérieure. Pour calculer sa valeur actuelle d'ICB on a calculé la moyenne des indicateurs pour lesquels le pays fournissait des données (I1+I2, I1+I3 ou I2+I3, selon le cas correspondant), dans sa région d'appartenance. On a normalisé la variable résultante, pour ensuite remonter au-dessus ou redescendre en dessous de la moyenne normalisée suivant les quatre catégories générées, plaçant le pays dans cette catégorisation et lui appliquant la donnée manquante correspondant à la limite inférieure de celle-ci. ■